

## Règlement interne de la Section Dames du Golf Club Villars

### **1. Membres**

Tout membre féminin du Golf Club Villars (GCV), avec handicap, ayant déposé une demande d'admission, est considérée comme faisant partie de la Section «Dames».

Seuls les membres qui se sont acquittés, jusqu'au 28 février, de la cotisation annuelle bénéficient des activités de la Section.

### **2. Comité**

Le comité est composé de 5 membres. Les fonctions sont : Capitaine, Trésorière et Vice-Capitaine, et Membres adjoints.

Tous sont élus, pour une durée d'une année, par les membres de la Section lors de l'AG à la majorité des voix des membres présents.

#### **Capitaine**

La Capitaine est chargée de la communication avec les Sections Dames des autres Clubs, en collaboration avec le comité

Elle représente la Section auprès du Comité et de la Direction du GCV et la Commission sportive du GCV.

Elle convoque et préside les débats de l'AG.

Elle assume toutes les responsabilités sportives de la Section.

Elle élabore le calendrier des activités de la Section en collaboration avec la direction du GCV.

#### **Trésorière**

La Trésorière est en charge de la fortune de la Section et des mouvements d'entrées et de sorties ainsi que de la gestion de la liste des membres.

Elle établit les comptes annuels et le budget. Les comptes de l'année précédente sont soumis aux vérificatrices et acceptés à l'assemblée générale.

Elle se charge de l'encaissement des cotisations.

#### **Membres adjoints**

Les membres adjoints du Comité sont disponibles pour les tâches particulières ou ponctuelles.

### 3 Assemblée générale (AG)

L'AG se tient annuellement, en fin de saison golfique. La convocation est adressée par le comité aux membres de la Section avec l'ordre du jour, au moins 15 jours à l'avance.

L'AG fixe les cotisations annuelles et la redevance ponctuelle des participantes aux rencontres pour l'année en cours.

L'AG élit le Comité de la Section pour une année, ainsi que le vérificateur ou la vérificatrice des comptes et son /sa suppléant/e.

### 4. Compétitions

La Section organise les rencontres du mardi, les compétitions amicales avec les autres Sections du GC et avec les Sections Dames des clubs partenaires, ainsi que le championnat des Dames.

Déroulement des compétitions :

Calendrier : Le programme des activités des Dames est élaboré par la Capitaine et envoyé aux membres au début de saison. En outre, il figure au tableau d'affichage et est également intégré dans le calendrier du GCV. Ce programme est susceptible de modification en cours de saison.

Inscriptions : Les participantes s'inscrivent sur la liste affichée au tableau « Dames » ou par Internet. Les détails pertinents sont indiqués au tableau d'affichage, tels que formule de jeu, sponsor, départs, repas, etc. Les délais d'inscriptions figurent au tableau des « Dames » pour chaque événement.

Départs : Les heures de départs sont accessibles sur [www.golfsuisse.ch](http://www.golfsuisse.ch)

Tenue : Lors des rencontres interclubs, les participantes portent la tenue des Dames de Villars.

Étiquette : Les joueuses se conforment aux règles de l'étiquette du Royal & Ancient Golf Club de St-Andrews.

### 5. Divers

Pour les cas non prévus par le présent document, le règlement du GCV et ses statuts font foi.

Ce règlement est adopté par l'assemblée générale de la Section Dames du GCV le 3 octobre 2017.

Il est modifiable en tout temps.

Capitaine

Britt Blanc



Vice-Capitaine

Angela Closuit



Edition 3 octobre 2017